

DEPARTEMENT DES YVELINES

IDENTIFICATION DE L'OUVRAGE

PIPELINE VERNON - GARGENVILLE

(ø 508mm. et ø 406mm.)

Q suivant communes

REFERENCES JURIDIQUES

Code National de Référence (art.. R126.1 du code de l'Urbanisme) :

I 1 bis

Textes instituant la servitude :

Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipeline par la Société des Transports Pétroliers par Pipeline (TRAPIL)

- Loi 49-1060 du 2 août 1949 modifiée par la Loi 51-712 du 7 juin 1951
- Décret 50-836 du 8 juillet 1950 modifié par le Décret 63-82 du 4 février 1963 pour application des articles 7 et 8 de la Loi 49-1060

Acte(s) lié(s)-à l'Ouvrage :
(le cas échéant)

Décret d'Utilité Publique du 21 janvier 1970

SERVICE GESTIONNAIRE

Société des Transports Pétroliers par Pipeline (TRAPIL)
7 et 9, rue des Frères Morane
75738 PARIS CEDEX 15
01.55.76.80.00

COMMUNES CONCERNEES

BLARU /
CHAUFFOUR LES BONNIERES /
LOMMOYE /
SAINT ILLIERS LA VILLE /
BREVAL /
BOISSY MAUVOISIN /
MENERVILLE /
PERDREAUVILLE /
FONTENAY MAUVOISIN /

FAVRIEUX /
SOINDRES /
VERT /
VILLETTE /
BREUIL BOIS ROBERT /
AUFFREVILLE BRASSEUIL /
GUERVILLE /
MEZIERES SUR SEINE /
ISSOU /

M^{me} LALAGUE - 01.55.76.80.28